

FISH.5 crustacé. D'autre part, en créant des viviers sur la terre ferme, le Canada s'est placé au premier rang à l'égard de la technologie de maintien du homard. L'utilisation de méthodes de maintien de plus en plus complexes, et, par conséquent, la réduction des taux de mortalité et l'augmentation des taux de croissance permettront de stabiliser les prix et d'assurer des profits durables à l'ensemble de l'industrie.

Les États-Unis représentent le plus grand marché du monde pour ce qui est du homard vivant. Outre sa propre production d'environ 20 000 tonnes, les États-Unis importent chaque année jusqu'à 40 000 tonnes de homard, généralement vivant (figure 2). Quant au Canada, il est pratiquement le seul fournisseur de ce produit : environ 75 pour cent des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. En outre, cette très forte dépendance est encore aggravée par l'augmentation du nombre de débarquements américains de homard.

Les exportations canadiennes de homard vivant vers les États-Unis ont constamment augmenté au cours des dix dernières années. Boston reste encore, et de loin, notre principale destination, mais nous en exportons directement, de plus en plus, vers d'autres centres, notamment l'État de New York, le New Jersey, la Californie et la Floride. On prévoit d'ailleurs que la Californie remplacera la Nouvelle-Angleterre à la tête des États américains qui consomment du homard; et l'on envisage également une forte croissance de la consommation en Floride.